



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés d'accès en master

Question écrite n° 14080

Texte de la question

M. Stéphane Peu interroge M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur les difficultés d'accès en master. Le processus d'inscription des étudiants sur la plateforme Mon Master a débuté au mois de février 2026 et s'est achevé au mois de mars 2026. Durant cette période, les étudiants ont été amenés à formuler des vœux afin de candidater aux masters et aux universités de leur choix pour poursuivre leur parcours universitaire. Si M. le député peut reconnaître l'intérêt de centraliser et simplifier les candidatures sur une plateforme unique, en remplacement des multiples plateformes eCandidat propres à chaque université, il déplore notamment que de trop nombreux étudiants ne parviennent pas à obtenir une place en master. Ainsi, chaque année, près de 250 000 étudiants tentent d'accéder à une formation de master mais si la plateforme Mon Master propose plus de 3 000 formations, les capacités d'accueil sont souvent très limitées, certaines formations ne proposant par exemple qu'une quinzaine de places. Dans ce contexte, la sélection est particulièrement forte : en 2024, près de 30 000 étudiants se sont retrouvés sans admission en master. Au-delà, de cet obstacle majeur, comme pour Parcoursup, les critères de sélection sont peu lisibles et les refus difficilement compréhensibles pour les candidats. Cette situation engendre un stress important chez les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études. Pourtant, l'accès aux études supérieures constitue un droit auquel tous les jeunes doivent pouvoir prétendre. Il souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour améliorer ce dispositif et garantir ainsi la poursuite d'études au plus grand nombre.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14080

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2026](#), page 2849